



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 6 juillet 2026

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	19
VOTANTS	19
QUORUM	10
DATE DE CONVOCATION	
30 juin 2026	
DATE D’AFFICHAGE	
- 9 JUIL. 2026	
Codification : 3.3	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous- préfecture de Roanne le - 7 JUIL. 2026 et publication du - 7 JUIL. 2026 Le Maire, Patricia PERRET	

L'an deux mille vingt-six, le **six juillet**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le trente juin deux mille vingt-six** s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Patricia PERRET, Maire.

Etaient présents : Patricia PERRET, Christine VALADE, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Anthony PERARD, Roseline TRAMBOUZE, Elodie BERUJAT, Valérie VILLARD, Céline LAREURE, Julien PORTE, Pierrick MATRAS, David DA COSTA, Séverine DEMONT, Vincent COLAS, Corentin DESCOURS, Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS et Anne-Laure BOURGEON.

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Roseline TRAMBOUZE

OBJET : 2026-056 : Convention de mise à disposition de la salle des sports à l'ADAPEI IME Le Mayollet

Madame le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention de mise à disposition de la salle des sports à l'ADAPEI IME Le Mayollet, pour la saison 2026 / 2027 (du 1^{er} septembre 2026 au 2 juillet 2027), pour des séances de sport les lundis après-midi et les mardis matin pour des enfants atteints de déficience intellectuelle.

Il est proposé de déroger à la délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2024 qui fixe les tarifs et donc de mettre à disposition ces locaux à titre gratuit, la gratuité étant justifiée par l'intérêt général de la démarche car il s'agit de favoriser l'insertion / l'ouverture sur le monde extérieur de ces jeunes handicapés et de leur permettre de pratiquer des activités sportives.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20260706-2026-056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2026
Publication : 07/07/2026

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la convention de mise à disposition de la salle des sports entre la commune et l'ADAPEI IME Le Mayollet pour la saison 2026 / 2027.
- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à la signer ainsi que tous documents et actes afférents.
- **De préciser** que cette mise à disposition est réalisée à titre gratuit.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre le Maire et Le Secrétaire de séance,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 6 juillet 2026

Le Maire,

Patricia PERRET



Le secrétaire de séance

Roseline TRAMBOUZE

